DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUILLET 2008

Délibération n° 2008.07.47.B

Sentier d'interprétation des " Sources de la Touvre " : demande de subventions

LE DIX HUIT JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **11 juillet 2008**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) représenté(s) :

	DELIBERATION N° 2008.07.47.B
ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL	Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

SENTIER D'INTERPRETATION DES " SOURCES DE LA TOUVRE " : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de valorisation du patrimoine naturel, la ComAGA a missionné en 1999 l'association Charente Nature pour la réalisation d'un inventaire écologique sur son territoire. Ce travail a mis en évidence un patrimoine écologique d'une exceptionnelle richesse pour une agglomération de cette taille.

Forte de ce travail d'analyse, la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême a souhaité dès lors, protéger et mettre en valeur son patrimoine naturel pour en faire un véritable atout de développement pour l'agglomération.

Consciente de l'importance de la nécessité de sensibiliser les habitants, la ComAGA s'est engagée dans l'aménagement de sentiers d'interprétation sur les sites les plus représentatifs de l'agglomération. Ainsi, le sentier de « La Vallée des Eaux Claires » a été réalisé en 2006 et celui des « Brandes de Soyaux » en 2007. Aujourd'hui, il est proposé d'aménager le sentier des « Sources de la Touvre » et de solliciter une aide financière notamment auprès du conseil général dans le cadre de l'appel à projets « sentiers de découverte » dont les objectifs de préservation et de sensibilisation rejoignent ceux du projet d'agglomération de la ComAGA.

Le montant prévisionnel de ce chantier est de 70 000 €.

Le plan de financement serait le suivant :

ComAGA	35 500 €
Région	22 500 €
Conseil Général	5 000 € (partie étude)
	7 000 € (partie travaux)
TOTAL	**70 000 €**

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 17 juin 2008,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires et notamment le conseil général et la région Poitou-Charentes.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **23 juillet 2008**	**Affiché le :** **23 juillet 2008**